

ÉDITO

A l'instar du gouvernement et des Français, les élus du Conseil général ont profité de la période estivale pour prendre quelques jours de repos après une année chargée. Cette période achevée, ils font leur rentrée - comme les élèves meusiens - avec un programme dense dont l'ambition est de maintenir le rythme des grands chantiers de modernisation de la Meuse.

Ainsi, dès cet automne, plusieurs dossiers structurants ou programmes de fond seront débattus ou engagés afin de poursuivre la mise en œuvre du projet départemental 2006/2012. Cet ensemble de décisions sera instruit en nous fixant comme points de repère :

- > l'équité et la solidarité entre les meusiens et les territoires ;
- > les difficultés économiques actuelles et le combat pour le pouvoir d'achat ;
- > une concertation approfondie qui associe tous les acteurs concernés par les politiques préconisées.

C'est à ce titre seulement, dans la rigueur, la clarté et la confiance, que nous ferons de la Meuse un espace dynamique et accueillant.

Pour terminer, concernant la restructuration de notre armée, les choix retenus n'auront pas été une fois de plus favorables à la Meuse. La suppression du 8^e RA de Commercy en 2011 et la perte d'une vingtaine de chars Leclerc et de 220 hommes au 1^{er}/2^e régiment de Chasseurs de Verdun-Thierville, sans concertation pour ce dernier, sont un coup dur au département.

La ligne adoptée pour la sauvegarde de l'équilibre territorial sera simple : pour la cité épiscopale, des compensations économiques fortes seront attendues ; quant à Commercy, il ne pourra y avoir de meilleures alternatives qu'un remplacement par une autre unité de taille équivalente.

Je le dis sans détour : les compensations annoncées devront être à la hauteur du préjudice. Je serai intraitable.

Christian Namy
Président du Conseil général de la Meuse



↑ DOSSIER:
LE LAC
DE MADINE

p. 7



→ TRANSPORT

Un nouveau schéma
départemental
à l'étude

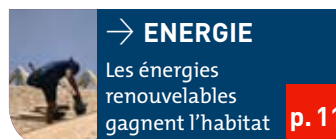
p. 5



→ SOLIDARITÉ

L'adoption,
un phénomène
de société

p. 12



→ ENERGIE

Les énergies
renouvelables
gagnent l'habitat

p. 11



→ SOLIDARITÉ

Événements
et spectacles

p. 14

Meuse 55 - septembre / octobre 2008 - Le Magazine du Conseil général de la Meuse

Tél. : 03 29 45 77 15 - Fax : 03 29 45 77 86 - dircom@cg55.fr et www.meuse.fr • Directeur de la publication : Christian NAMY

Comité éditorial : Michèle URIBARRI - Pascal BABINET - David RONDEAU - Aline LHERITIER • Rédaction : Aline LHERITIER -

Thierry AUBRY - David RONDEAU - Ghalia POLMARD - Anne-Sophie KRIKA • Conception - réalisation : lignedemire.fr

Crédits photos : Thierry AUBRY - CG55 - Ligne de Mire - CDT • Tirage : 90 000 exemplaires - N° I.S.S.N. 1266-9636



VERDUN EXPO

LA MEUSE ET SES TERRITOIRES TOURISTIQUES À VERDUN EXPO DU 11 AU 15 SEPTEMBRE

Lors de la prochaine édition de Verdun Expo, les prestataires touristiques meusiens présenteront autour du Conseil général et du Comité Départemental du Tourisme leurs 6 territoires afin que chacun s'approprie nos richesses pour devenir l'ambassadeur de notre département et pour comprendre combien l'avenir de la Meuse passe par le tourisme.

LE STAND À VERDUN EXPO

Le Conseil général et le CDT disposeront d'un stand de 360 m² dans la salle Cassin sur lequel sera décliné les 6 pays de la Meuse. Pour chaque pays, les Offices de

Tourisme présenteront leur offre touristique, leurs produits de terroir ainsi que quelques animations propres à leur territoire.

À cette occasion, le Conseil général et l'Est Républicain lancent un grand jeu concours sur les différents pays de la Meuse. Vous pouvez jouer directement sur le stand du Conseil général et du CDT. Vous pouvez gagner :

- 700 € de chèque voyage à l'Est voyage,
- 2 courts séjours en Meuse,
- et des dizaines d'autres lots.

Rendez-vous sur le stand du Conseil général et du CDT pour redécouvrir votre

PATRIMOINE

DES COURTS MÉTRAGES NOUS RACONTENT LA MÉTALLURGIE DANS NOS CAMPAGNES

Le Conseil général a la volonté de préserver le patrimoine de son département et notamment celui lié à la métallurgie. Les traces de ces activités disparaissent tout doucement malgré une détermination des habitants à préserver et à conserver cette richesse.

Depuis le Moyen Âge et jusqu'au XIX^e où l'entreprise Salin de Dammarie-sur-Saulx produit de la fonte d'art, des hommes et des femmes ont vécu au rythme de la fonderie, le paysage en est imprégné (villages, architecture, usines, cheminées en pleine forêt...).

La réalisation d'une série de 5 courts

métrages destinés au grand public (parents et enfants) et au public scolaire (élèves et enseignants) a été initiée par le Conseil général et Vidéoscop/Nancy-Université 2.

Ce documentaire de 48 minutes raconte l'histoire du fer et de la fonte dans le sud de la Meuse. Le tournage des courts métrages a eu lieu dans 5 sites meusiens : Ecurey, Abainville, Menaucourt, Montiers-sur-Saulx et Tusey.

Une exposition est en cours de préparation. Elle sera présentée dès cet automne dans tout le Sud de la Meuse par l'association BRADFER avec diffusion permanente du film.



ENVIRONNEMENT

29KM DE VOIE CYCLABLE ENTRE FAINS ET ST-AMAND



Quoi de plus agréable qu'une ballade à vélo le long du canal. Aujourd'hui, les amateurs de cyclisme vont apprécier la nouvelle portion entre Fains et St-Amand.

Dans le cadre de son programme touristique et de loisirs, le Conseil général de la Meuse a souhaité l'ouverture de chemin de halage entre Fains et Saint-Amand à la circulation des cyclistes. Cet aménagement de 29 km emprunte les chemins de service du Canal de la Marne au Rhin et franchit 4 ponts canaux.

L'opération a coûté 1250 000 € HT, dont 818 368 € subventionnés par l'Europe / FEDER, l'État (DRAC, FNADT)



et la Région Lorraine. Le solde étant à la charge du Conseil général.

L'avenir de cette forme de tourisme fluvial est déjà tracé puisque divers tronçons sont actuellement à l'étude entre Verdun et les Koeurs, sur une distance de plus de 49 km et entre Verdun et les Ardennes sur plus de 71 km. ■

SOLIDARITÉ

DES ATELIERS POUR LES PARENTS ET LEURS ENFANTS

Les ateliers parents-enfants accueillent tous les parents, ceux en difficultés, et les futurs parents qui attendent leur premier enfant. Vous pouvez venir seul(e) ou accompagné(e) de votre conjoint(e), d'un parent ou d'un(e) ami(e) afin d'échanger et apprendre.

L'intérêt de ces ateliers est de soutenir les jeunes parents, les mères ou pères célibataires, ou les couples en difficulté. Ces rencontres sont libres et anonymes.

L'objectif est de favoriser l'éveil et la socialisation de l'enfant, de mettre des mots sur les expériences et les peurs de chacun par une écoute et un dialogue. Les échanges s'effectuent entre plusieurs parents, et en



présence des « accueillantes » qui animent le débat.

À Bar-le-Duc, par exemple, ces rencontres se déroulent à la « maison

souricette ». Le bilan de tous les bénévoles et professionnels de cette structure : un sentiment d'impuissance de certains parents face à leur situation. Ils ressentent alors un réel besoin

d'aide pour avancer au mieux avec leurs enfants. Dans de nombreux cas, une relation fusionnelle entre la mère et l'enfant existe, dans ces lieux d'accueil l'enfant devient petit à petit plus autonome.

Les ateliers s'inscrivent dans le concept « lieux d'accueil parents-enfants ». On en dénombre actuellement un cinquantaine en Lorraine. Le réseau national qui fédère ces lieux est l'AFPE de Lorraine. Bénévoles et professionnels se réunissent à leur tour régulièrement afin d'évoquer divers thèmes telle la violence chez les parents (physique, verbale, psychologique). ■

Renseignements :
Tél. 03 29 86 06 00

ENSEIGNEMENT

LES COLLÉGIENS, DES EUROPÉENS EN HERBE !



À l'occasion du 50^e anniversaire du traité de Rome, le Centre Régional de Documentation Pédagogique a organisé un quiz « L'Europe est à nous 2008 ».

Le concours élaboré à destination des collégiens et lycéens, consistait à répondre à un questionnaire à choix multiples composé de 20 questions de connaissances générales sur le traité de Rome, l'adhésion de la Bulgarie et de la Roumanie, la citoyenneté européenne.

160 collégiens étaient présents ! En effet, la manifestation visait à récompenser la participation massive de collégiens de tous les niveaux.

La remise des prix a eu lieu en présence de Madame Delandre, Principale du Collège de Damvillers, de Denis Cordonnier, 1^{er} Vice-Président du Conseil général et Roland Jehanin, Conseiller général et Maire de Damvillers.

Mais l'honneur revient à Monsieur Alain Streit, Professeur d'Histoire-géographie, qui a tout particulière-

ment fait preuve d'un investissement personnel en encadrant l'ensemble des élèves. Il a su mobiliser l'ensemble de ses classes pour le concours ; des binômes ont été constitués et ont travaillé pour l'ensemble de la classe. Monsieur Streit a notamment organisé lors de la Journée de l'Europe du 9 mai différentes animations ludiques : interdiction pour les élèves de parler le français ; dire « Bonjour » dans les 23 langues officielles de l'Union européenne ; repas européen à la cantine ; organisation d'un quizz.

Les élèves de 4^e et de 5^e2 (environ 40 élèves) ont été les meilleures équipes meusiennes au regard du classement académique. En récompense, des sacs à dos contenant différents gadgets (porte clé, stylo, carnet...) leurs ont été distribués.

Finalement, les différentes subventions que le Conseil général aura accordé auront permis d'aider 1516 collégiens meusiens à partir dans l'un des pays de l'Europe en 2008. ■

ARCHIVES

UNE NOUVELLE MÉMOIRE POUR LA MEUSE



Après des travaux spectaculaires, la Meuse pourra compter sur un bâtiment flambant neuf pour abriter quelques 30 km d'archives.

Le chantier a pris du retard afin de consolider les fondations dans un sol particulièrement instable. Au final, le bâtiment, situé sur la route de Montplonne à Bar-le-Duc, comprendra 4 niveaux, pour l'essentiel composés de chambres d'archivage. Pour garantir la conservation des documents dans des conditions optimales, un système de ventilation assurera dans les chambres de rayonnage une température et une hygrométrie identiques toute l'année. Livraison prévue au premier trimestre 2010. Ce projet de construction des nouvelles archives est financé par l'État (DRAC) et le GIP Objectif Meuse. ■

ENVIRONNEMENT

REMISE DE PRIX PLANÈTE TERRE

L'année 2008 a été proclamée par l'UNESCO « Année internationale de la Planète Terre ».

Dans le cadre des concours académiques « Affiches numériques et Posters », ayant pour thèmes : l'eau, l'énergie, le développement durable, les ressources géologiques, organisés pour sensibiliser les collégiens lorrains, le Conseil général de la Meuse a décidé de récompenser les collèges de Meuse les mieux classés en dotant ce concours de deux appareils photos numériques.



Il s'agit des Collèges de Montmédy – 1^{er} prix académique dans la catégorie « Poster » – et de Clermont-en-Argonne – 2^e prix académique dans la catégorie « Affiches numériques ». ■

SPORT

TROIS MEUSIENS AUX J.O. DE PÉKIN



Benjamin RONDEAU, Germain CHARADIN et Laurent CADOT, trois rameurs licenciés au cercle nautique de Verdun, vont défendre les couleurs de l'aviron français au J.O. de Pékin.

Ils ont à leur palmarès de nombreux titres nationaux et internationaux sous les couleurs verdunoises et de l'équipe de France. Mais les J.O. de Pékin sont une véritable étape dans leur carrière sportive, et dans l'histoire du club verdunois : jamais trois rameurs de Verdun n'ont été sélectionnés pour la même olympiade !

C'est une réelle fierté que vivent aujourd'hui Yannick Schulte, leur entraîneur, et Yolande Crahaye présidente du Club Nautique de Verdun, d'autant que le club fêtera justement son 120^e anniversaire en septembre prochain !

Pour les soutenir dans leur projet, le Conseil général leur a alloué une bourse olympique d'un montant de 3500 euros.

Christian Namy s'associe aux Meusiens pour souhaiter bonne chance aux trois Verdunois ! ■

ENSEIGNEMENT

PARTICIPEZ À UN GRAND CONCOURS D'AFFICHES !

Le Conseil général de la Meuse, le CDDP et l'Inspection Académique lancent un grand concours d'affiches sur le thème de l'Europe à destination des collégiens et des lycéens. 5 affiches par classe pourront être retenues. Ce sont la recherche et la créativité qui seront d'abord récompensés. Les affiches seront alors exposées au Conseil général de la Meuse en mai 2009. Seront à gagner : un voyage à la Maison de Robert Schuman à Scy-Chazelle en Moselle ou des clés USB.

Renseignements : www.meuse.fr
Inscriptions : CDDP Meuse : animations.cddp@crdp-lorraine.fr
Fax : 03 29 79 25 27

SOLIDARITÉ

UNE ANTENNE D'ASSISTANCE À DOMICILE À VERDUN

Un an après Bar-le-Duc, une antenne Adhap Service ouvre à Verdun. Ce relais de proximité permet désormais aux personnes fragilisées du Nord meusien d'accéder à un service d'assistance à domicile de qualité et professionnel.

Adhap Services, c'est une prise en charge sous 48 heures sans conditions, un personnel qualifié, un service 7 jours/7, des prestations personnalisées (toilettes, changes, leviers,

couchers, aide aux repas, gardes, travaux ménagers...) pouvant être fractionnés pour multiplier les passages ou au contraire s'étaler sur plusieurs heures, ce de 7h à 21h.

Ainsi l'antenne de Verdun devrait créer rapidement une quinzaine de CDI en partenariat avec les différentes antennes locales ANPE et AFPA. ■

Contact : 03 29 88 07 47
17 rue Victor Hugo
55100 Verdun

CONCOURS

UNE MEUSIENNE À L'ÉLECTION DE MISS LORRAINE



Agée de 24 ans, Charline BELTZ est originaire de Veel. Elle est actuellement éducatrice sportive à Nancy, spécialité natation, et est titulaire d'une licence STAPS. Elle envisage de préparer les concours ETAPS et CAPEPS l'année prochaine.

Elle s'est présentée à l'élection de Miss Meuse 2007. Tout est parti d'un pari entre 3 copines. Au départ le but était de passer une bonne soirée, porter une belle robe, défiler devant un public chaleureux... puis l'annonce des résultats est tombée !

Ce fut une expérience unique qui s'est poursuivie avec l'élection de Miss Lorraine 2008, le 22 août dernier. Elle fut la seule meusienne retenue cette année. ■

JOURNÉES DU PATRIMOINE 20 ET 21 SEPTEMBRE

Retrouvez toutes les informations sur les journées du patrimoine dans les musées de la Meuse sur www.meuse.fr

- BAR LE DUC - Musée Barrois
- COMMERCEY - Musée de la Céramique et de l'Ivoire
- MONTMEDY - Musée de la Fortification et Musée Jules Bastien Lepage
- NAsium, Cité des Leuques
- SAINT MIHIEL - Musée d'Art Sacré
- SAMPIGNY - Musée R. Poincaré et Conservation des Musées de la Meuse
- STENAY - Musée de la Bière
- VARENNES - Musée d'Argonne
- VAUCOULEURS - Musée Jeanne d'Arc
- VERDUN - Musée de la Prinerie ■

SPORT

L'ASPTT BAR-LE-DUC HANDBALL EN CHAMPIONNAT DE FRANCE NATIONALE 2



Saison pleine pour les Filles de l'ASPTT Bar le Duc Handball. Montée en Championnat de France Nationale 2, Vainqueur de la Coupe de Lorraine, les joueuses entraînées par Francis Varinot auront su tenir le cap malgré de nombreux revers. Avec en décembre des filles blessées gravement et indisponibles pour le reste de la saison, l'équipe a su rebondir et faire preuve d'un courage fantastique, selon les dires de son entraîneur, pour aller gagner les matchs qu'il fallait au bon moment.

La saison prochaine s'annonce délicate. Nouvelle poule et nouvelle équipe puisque certaines joueuses ont quitté le club pour des raisons pratiques et en particulier pour

poursuivre leurs études. D'autres arrivent pour tenter de faire aboutir le projet mis en place par le nouvel entraîneur, Sarah Billot, qui s'occupe jusqu'à présent des équipes 2 et 3 féminines du Club.

L'arrivée de deux recrues venant de Nancy, Dorothee Hoste et Mélanie Boileau, qui ont toutes deux évolué la saison passée en N2, et de Blandine Guais, jeune joueuse de 17 ans en formation au pôle de Metz et venant du Club d'Etain, permettra de renforcer le groupe déjà existant. ■

Informations : www.asptt.com.
Contact : M. Crassat
Tél. 03 29 79 57 92
hand.bar-le-duc@asptt.com

PATRIMOINE

UN MANUSCRIT D'UNE VALEUR DE 220000 EUROS À LA BIBLIOTHÈQUE BÉNÉDICTINE DE SAINT-MIHIEL

Le recueil des œuvres de Saint-Athanase, manuscrit carolingien du IX^e siècle, a rejoint la Bibliothèque bénédictine de Saint-Mihiel, après près d'un siècle d'absence. Cet ouvrage présente un intérêt patrimonial exceptionnel. Il est en effet le plus ancien livre connu de l'ancienne bibliothèque de l'abbaye bénédictine de Saint-Mihiel, fondée à la fin du VIII^e siècle.

Le manuscrit est resté dans la bibliothèque de Saint-Mihiel jusqu'en octobre 1915, époque à laquelle, suite à un bombardement français sur la ville

occupée par les Allemands, ceux-ci prirent la décision d'emmener les livres à Metz pour les protéger. Après la restauration des salles de la bibliothèque bénédictine, les livres furent bien sûr réinstallés. On constata alors la disparition des seize manuscrits les plus précieux des bénédictins, dont le plus ancien était un recueil des œuvres de Saint-Athanase. En 2007, la mise en vente de ce manuscrit a été signalée aux autorités françaises par les milieux professionnels du livre en Allemagne. Ceux-ci étaient en effet conscients de sa valeur exceptionnelle pour la Ville



de Saint-Mihiel qui retrouve avec lui une des preuves les plus anciennes de sa richesse culturelle.

L'acquéreur de ce manuscrit est la ville de Saint-Mihiel, avec les participations financières du Ministère de la Culture, de la Région Lorraine et du Conseil général de la Meuse. ■

VASTE CONCERTATION AUTOUR DE L'ORGANISATION DES TRANSPORTS

UN NOUVEAU SCHÉMA DÉPARTEMENTAL À L'ÉTUDE

L'organisation des transports publics sur le territoire meusien figure au menu du Conseil général. Objectif, favoriser la mobilité de tous les Meusiens, trouver les solutions qui améliorent leurs déplacements. Le département a engagé une vaste démarche de réflexion concertée afin d'établir un nouveau « Schéma départemental de la mobilité et de l'accessibilité des transports ». En août 2009, le nouveau schéma s'est substitué à l'ancien, élaboré en 2003, et les conventions d'exploitation des services de transport avec les opérateurs concernés ont été renouvelées.

Nul responsable ne peut l'ignorer, les transports publics pèsent sur le budget du Département. La facture des transports scolaires, à elle seule, se monte (en Meuse) à 9,5 millions d'euros pour un budget total des transports de 17,5 millions d'euros en 2007. Dès lors, le mot d'ordre pourrait se résumer à la formule « faire mieux, sans dépenser plus ». Traduction : redéployer une offre de transport adaptée à la demande, tout en maîtrisant les coûts.

UN PROCESSUS CONCERTÉ AVEC LES ACTEURS LOCAUX

Depuis le lancement de cette démarche de réflexion un bureau d'études lyonnais spécialisé est chargé par le Conseil général d'établir un état des



Le 11 juillet 2008 au Conseil général.

lieux de la question et recenser les besoins de la population.

Le 11 juillet, le cabinet présentait le résultat de ses travaux devant un

comité de pilotage élargi. En effet, le Conseil général a souhaité associer à la réflexion tous les acteurs concernés par la mobilité. Une concertation qui devrait permettre l'élaboration d'un nouveau schéma consensuel, répondant à tous les besoins. Les présidents des communautés de communes, les représentants des usagers des transports, des principaux des collèges, des parents d'élèves, les associations de maires ruraux et celles des personnes à mobilité réduite, tous ont été associés aux travaux de ce comité de pilotage élargi.

Ces rendez-vous réguliers procurent l'occasion aux acteurs locaux d'exprimer leurs besoins et souhaits.

PREMIÈRES HYPOTHÈSES DE TRAVAIL

Les résultats du rapport d'état des lieux laissent entrevoir quelques hypothèses de travail afin d'optimiser l'ensemble des moyens de transport sur route. Voici les premières propositions débattues au sein du Comité de pilotage :

- Organiser des systèmes de co-voiturage avec l'aide d'une centrale de mobilité et d'un système d'abonnement.
- Favoriser les regroupements de collèges afin de limiter les temps de transport des enfants.
- Mettre en place de 5 à 7 lignes de car régulières sur les trajets les plus fréquentés afin de réduire le nombre

d'arrêts, et rendre les temps de trajets concurrentiels par rapport à l'automobile.

- Mettre en place des dispositifs de transport à la demande, là où les cars circulent le plus souvent à vide. Les communautés de communes sont sans doute les mieux placées pour mettre en place des solutions de connexion – par navettes à la demande par exemple – entre le bourg centre et la périphérie.
- Favoriser « l'intermodalité » des transports entre les gares SNCF et les communes proches ou éloignées. ■

LE DIAGNOSTIC ET LES ORIENTATIONS

Le rapport d'étape présenté début juillet par le cabinet lyonnais dessine un état des lieux et trace un inventaire exhaustif des besoins.

Quelques constats dominent le tableau : les besoins de transport sur le territoire sont éclatés et dispersés, ils varient d'une localité à l'autre ; la population dispose le plus souvent d'un moyen de transport individuel et n'a pas l'habitude d'emprunter les transports collectifs ; des formes d'entraide et de solidarité existent, mais avec leurs limites ; les difficultés de déplacements des personnes dépourvues de moyen de locomotion (personnes âgées, handicapées, personnes en insertion, en formation ou en accès à l'emploi) sont préoccupantes.

Enfin, des changements de comportement vis-à-vis de l'automobile sont inéluctables du fait du coût du carburant. ■



RÉSEAU HAUT DÉBIT DE SOLIDARITÉ

WIMAX : 5 PREMIÈRES COMMUNES CONNECTÉES

Le Département et son délégataire, Net 55, ont tenu leurs promesses. Bantheville, Bazeilles-sur-Othain, Ecouvieux, Velosnes et Villote-devant-Louppy sont les premières communes du département reliées à Internet haut débit par la technologie WiMax.

Place maintenant au marché et aux transactions commerciales : les habitants peuvent dès lors faire appel aux FAI – fournisseurs d'accès à Internet – pour accéder à leurs services. Le 8 juillet, afin de passer le relais, le Conseil général conviait la population d'un de ces premiers sites à une réunion d'information, à Villote, en compagnie de Altitude Telecom et Numeo, 2 opérateurs FAI, et 2 installateurs d'antenne, Dominique Jecko –Telemeuse– de Bar-le-Duc et Éric Nemes de Dun-sur-Meuse.

Les habitants sont venus nombreux, avides d'information et pressés de recourir enfin à Internet dans de bonnes conditions. Une antenne installée en hauteur dans la cour de la mairie, reliée à un ordinateur dans la salle, a permis au délégataire d'effectuer une démonstration convaincante des performances du WiMax. Les habitants ont saisi cette

QU'EST-CE QUE LE WIMAX ?

WiMax, « World Interoperability for Microwave Access » est une technologie herzienne de transmission de données à haut débit. Elle permet à l'utilisateur d'exploiter tous les services d'Internet sans qu'il soit nécessaire de disposer d'une ligne téléphonique comme avec l'Adsl.

opportunité pour interroger les opérateurs à propos de l'installation nécessaire, du débit, des modalités commerciales et des tarifs. Les FAI –Altitude Telecom et Numeo– ont présenté leurs offres en détail et répondu aux questions intéressées du public. ■

PREMIÈRES APPLICATIONS DU « RÉSEAU HAUT DÉBIT DE SOLIDARITÉ »

Fin 2007, le Département désignait Net 55, un partenaire privé, délégataire chargé de construire le réseau départemental de communications électroniques à haut débit de solidarité. Il s'agissait alors d'apporter une solution aux zones blanches résiduelles du territoire. 6 zones d'activités d'intérêt départemental bénéficieront d'une couverture à très haut débit, et une quarantaine de zones d'activités avec des débits de 10 à 100 Mbps par des faisceaux herziens, voire quelques Gbps par la fibre optique. Depuis janvier 2008, Net 55 met en place une infrastructure multi-technologique avec fibres optiques, faisceaux hertziens, liens filaires, Wimax et satellite.

En mai 2009, à la suite de ces 5 premières communes, l'ensemble des zones blanches sera couvert à l'aide d'une centaine de stations WiMax, et ouvert à la commercialisation avec les opérateurs.

TÉMOIGNAGES

Annie et Henri Briart retraités à Villote sont présents à la réunion d'information. Ils écoutent attentivement les propositions des 2 opérateurs et n'hésitent pas à les interroger. « Nous disposons déjà d'un ordinateur et d'une connexion, mais avec le bas débit, on ne peut pas se servir d'Internet, même la messagerie passe difficilement » déclarent-ils.



Henri Briart, retraité.

COMMUNIQUER AVEC LES ENFANTS ÉLOIGNÉS GRÂCE À LA WEBCAM

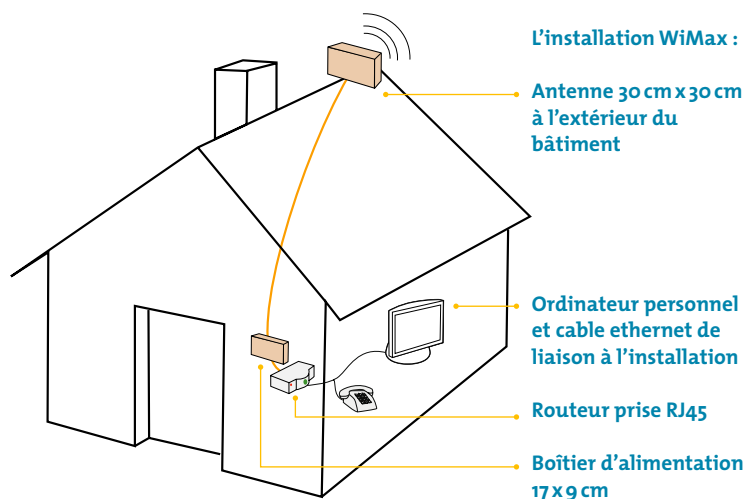
« Nous avons 7 enfants, tous habitent loin d'ici, à Nîmes, Arcachon, Limoges ou Epernay. Avec la webcam, nous allons communiquer avec eux en direct. C'est moins impersonnel qu'avec le téléphone » ajoute-t-il. « On va pouvoir utiliser aussi les services de la messagerie MSN pour communiquer avec de nombreuses personnes ». Les Briart envisagent de constituer un site avec tous les membres de la famille. « Chacun y mettra des photos avec ses commentaires et des anecdotes » précise Henri.



Eric Berton, agriculteur.

ACCÉDER À DES INFORMATIONS PROFESSIONNELLES ET TECHNIQUES

Eric Berton est agriculteur. Il exploite une ferme à Villote-devant-Louppy où il pratique l'élevage des vaches allaitantes. Présent à la réunion suggérée par le Conseil général, il se montre, lui aussi, désireux d'accéder rapidement aux services d'Internet. « En tant qu'agriculteur, j'y vois tout de suite un intérêt professionnel. Internet me permettra d'accéder rapidement à des informations techniques. Je recherche généralement des informations sur les machines agricoles, les produits sanitaires. Je suis à l'affût des nouveautés en matière de technologie. Si j'ai besoin d'une information, je veux pouvoir en disposer très rapidement. La messagerie me permettra aussi de communiquer avec les centres de services agricoles. La DDA et la chambre d'agriculture ouvrent des services à distance pour les agriculteurs » explique cet agriculteur.



TOURISME

DE NOUVELLES PERSPECTIVES SE DESSINENT

Madine peut regarder à nouveau vers l'avenir. Le changement de statut du Syndicat mixte du lac de Madine a conduit au déblocage de la situation de crise où le dossier s'enlisait. Le Conseil général a retrouvé sa capacité d'initiative et le 2 juillet 2008, Christian Namy, son président, présentait à l'assemblée départementale le nouveau projet de développement de Madine, sur la base du rapport du cabinet Kanopée. Le rapport a été voté à la majorité.

Le dossier Madine sort enfin de l'ornière. La chute de la fréquentation et des recettes, l'inadéquation de l'offre touristique à la donne actuelle malgré un site exceptionnel, le blocage institutionnel entravant toute évolution, interdisant toute redéfinition du site et tout projet d'investissement ; cette spirale de l'échec a finalement été enrayée. Le changement de statut du Syndicat mixte a suscité le déblocage de la situation. Le Conseil général enfin décideur a pu reprendre la main sur le dossier. En outre, la pomme de discorde que représentait la gestion de l'eau a été isolée du dossier depuis la signature d'une convention avec la ville de Metz.

ACCORD AVEC LES PARTENAIRES RÉGIONAUX

Désormais, le principe d'une redéfinition du site avec des investissements massifs destinés à relancer son attractivité prévaut chez tous les acteurs du dossier. D'autant que les accords passés avec les partenaires lorrains – Conseil régional et Conseil général de la Meurthe-et-Moselle – ont fait l'objet d'une déclaration commune sur la définition d'un Centre Lorrain. Il en ressort une volonté commune d'établir des synergies entre Madine et Chambley afin de conduire à un développement complémentaire des 2 sites. À Chambley, la capacité d'accueil pour des événements importants, à Madine, les capacités d'hébergement. Les 2 sites, qui vivent une phase de restructuration analogue, assureront leur promotion de concert.

RELANCER L'ATTRACTIVITÉ DE MADINE

Dès 2007, le Syndicat mixte de Madine charge le cabinet Kanopée d'une



« mission d'assistance technique à maîtrise d'ouvrage ». Ce cabinet spécialisé peut alors lancer une vaste étude et définir un programme de

travail en 4 étapes auquel les partenaires du Syndicat mixte sont associés. Les précédentes études sur le devenir du site sont prises

en compte dans la réflexion pour poser un diagnostic et redéfinir un positionnement susceptible d'ouvrir des perspectives de succès pour Madine.

DIAGNOSTIC : UN SITE EXCEPTIONNEL, MAIS UNE OFFRE TOURISTIQUE DÉPASSÉE

Le diagnostic est sans surprise : Madine demeure un site exceptionnel au formidable potentiel touristique. En revanche, l'offre touristique récente ne correspond plus aux nouvelles attentes du public. Le tourisme individuel de consommation concentré sur les mois d'été s'essouffle, surtout après les catastrophes climatiques des années passées. De plus, les équipements déjà anciens,

insuffisamment renouvelés faute d'investissement, et les activités proposées n'ont pas suivi les nouvelles tendances du loisir.

6 PÔLES D'ATTRACTION, ANNUALISATION DES ACTIVITÉS

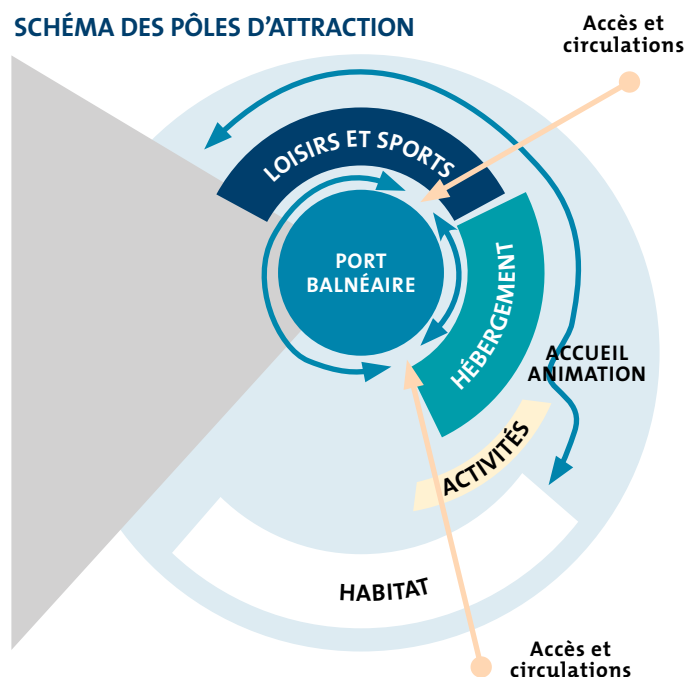
Que suggère ce rapport ? « Kanopée a mis en place un schéma de posi-

tionnement qui dessine les perspectives du site, il établit aussi avec certitude ce qu'il ne sera pas. Madine dispose de ses atouts, ses spécificités et d'une identité qui lui est propre. Il est hors de question de reproduire ce qui se fait déjà ailleurs. Madine ne deviendra ni Amnéville, ni Le Der, ni un quelconque Center Park comme à Sarrebourg » précise Sylvain Denoyelle, vice-président du Conseil général, président du Syndicat Mixte d'Aménagement du lac de Madine.

À rebours d'une stratégie centrée sur des activités de loisirs populaires concentrées sur les mois d'été, le rapport de Kanopée préconise l'étalement des activités sur l'ensemble de l'année et conjointement, la segmentation des cibles de clientèles. Dans ce projet de développement, 6 pôles majeurs d'attraction se distinguent avec des activités clairement identifiées sur le site. Il s'agit des pôles Sports – loisirs, Balnéaire, Hébergement, Habitat, Activités, Accueil et animation. Le port de Nonsard, relié au village par une voie d'accès

Madine demeure un site exceptionnel au formidable potentiel touristique

SCHÉMA DES PÔLES D'ATTRACTION





directe, redeviendrait un lieu de vie central. Cette connexion assurerait une nouvelle continuité territoriale –idem avec Heudicourt– et la cohérence d'un développement d'activités dans toute la zone.

DES INVESTISSEMENTS PUBLICS ET PRIVÉS

Kanopée évalue à 60 millions d'euros au total les investissements pour réaliser les nombreux aménagements nécessaires. Des partenaires privés seront sollicités pour assurer le financement –environ 30 millions– et l'exploitation commerciale des activités les plus rentables, camping, restauration, commerces, activités sportives et de loisirs. Certains investissements structurels seront réalisés prioritairement afin d'attirer ces opérateurs. Ils concernent la voirie, l'aménagement

des plages, du port et les infrastructures destinées à l'hébergement et aux activités nouvelles. « Kanopée, qui dispose d'un bon réseau relationnel sur le terrain, nous prodigue un accompagnement technique capital pour trouver ces nouveaux partenaires privés » ajoute le vice-président.

Cet ambitieux projet de développement se mettra en place dans la durée et par étapes, avec un programme de travaux étalé jusqu'en 2015 et plus. Pour l'heure, et jusqu'en 2009, de nombreuses études techniques et préalables sont nécessaires. « C'est un dossier délicat, difficile, qui s'étale sur la durée, et pour lequel nous adoptons une approche concrète, purement technique, dépourvue d'annonces spectaculaires » confirme Sylvain Denoyelle. ■



SAISON TOURISTIQUE

UN BON BILAN À MI-PARCOURS

Le passage de juillet à août 2008 fournit l'occasion d'établir, avec prudence, un bilan à mi-parcours de la saison touristique en Meuse.

Les conditions climatiques peu brillantes de ce 1^{er} mois d'été font espérer un sursaut de la fréquentation en août. En dépit de ces aléas météorologiques, Jean François Derquer, directeur du Comité départemental du tourisme, évoque un 1^{er} bilan plutôt positif. De nombreux événements ont manifestement donné satisfaction au public et à leurs promoteurs.

Programmée à la fin du mois de mai, la fête européenne du camping du lac de Madine a bénéficié d'une fréquentation plus que satisfaisante, grâce à une offre de service appropriée. 1300 aires de stationnement sur 90 sites avaient été aménagées et une quinzaine d'itinéraires de découvertes étaient proposés aux voyageurs. Ce qu'ils semblent avoir apprécié : ils sont restés en nombre, et la fréquentation s'est poursuivie les mois suivants. Certains campings semblent d'ailleurs bénéficier de cet afflux.

Les événements du 90^e anniversaire des offensives franco-américaines en Meuse connaissent une certaine montée en puissance. « Les Américains sont demandeurs. Nous avons reçu de nombreux journalistes, des agences de voyage, ce qui nous laisse espérer l'arrivée de nombreux visiteurs pour les prochains événements avec notamment les venues annoncées du Président de la République

française et d'autres chefs d'État » mentionne Jean-François Derquer. « Par ailleurs, le tourisme de mémoire dans son ensemble se tient bien, tout comme en 2007 » ajoute-il.

Les grands événements culturels et populaires des 1^{er} mois d'été ont connu le succès. C'est le cas du Festival Renaissance de Bar-le-Duc, et des Dimanches de mai, qui d'ailleurs

se sont poursuivis. La fréquentation des musées poursuit sa nette hausse, notamment à Saint-Mihiel et Varennes qui proposaient des nouveautés et à Stenay avec sa toute nouvelle muséographie. Toutes ces données ne sont que des tendances, certes encourageantes, mais qu'il sera toujours temps de compléter avec un bilan plus approfondi en fin d'année. ■



OPÉRATION « MILLE VILLAGES » À KŒUR-LA-PETITE

LE BOULANGER DE KŒUR LA PETITE RESTE AU VILLAGE

Grâce à la mobilisation des collectivités, les habitants de Kœur-la-Petite et des villages environnants continuent à acheter leur pain au village. Fabiola et Laurent, le jeune couple Gille, a repris l'affaire du père, lui au fournil, elle au magasin. 2 employés effectuent la tournée des 15 villages environnants – qui seront bientôt 20 – avec de nouveaux camions. Dès l'ouverture de l'enseigne de la place centrale du village, les clients défilent sans discontinuer pour ache-

ter pain, pâtisseries, mais aussi divers produits d'épicerie, le quotidien régional ou pour envoyer un recommandé grâce au nouveau point poste.

Lorsque Gérard Gille prend enfin sa retraite, sa boulangerie, déjà ancienne, n'est plus aux normes. La transmission à un successeur nécessite des travaux onéreux. Son fils et employé, Laurent, est candidat à la reprise, mais il ne dispose pas des fonds nécessaires. Les responsables locaux se mobilisent,

déterminés à maintenir en activité ce commerce de proximité essentiel pour la vie du village et des communes environnantes. « Une boulangerie comme une école sont indispensables pour maintenir la vie d'une commune rurale ! » déclare Régis Mesot, président de la Codecom du Sammielois qui porte l'opération.

LA MOBILISATION GÉNÉRALE DES ÉLUS LOCAUX

Le dispositif « 1000 villages » leur apporte la solution. Il permet de mobiliser des fonds publics pour sauver le dernier commerce de la localité en milieu rural. La commune achète le local, le met à la disposition de la Codecom du Sammielois qui part en quête de financement pour rénover ce commerce avec le soutien politique des élus du Département et de la Codecom Entre Aire et Meuse, de l'État et du syndicat professionnel des boulangers. Un an de mobilisation incessante permet enfin d'aboutir à un financement exceptionnel, à hauteur de 80% du coût d'une

opération chiffrée à 341 075 €, grâce à l'aide du Département : 96 12 € et de l'État (dotation développement rural : 163 716 €, du FISAC : 99 532 €). La Codecom assurant le financement des 20 % restants. Le local remis à neuf et le nouveau logement d'habitation au 1^{er} étage seront loués à Laurent Gille, le nouvel exploitant. Lui-même a consenti un investissement de 153 000 € pour acheter le fonds de commerce, et se doter de l'ensemble de l'équipement d'une boulangerie moderne et conforme aux normes.

Si les travaux de rénovation du magasin et du laboratoire de la boulangerie sont désormais terminés, il reste à poursuivre la rénovation du laboratoire de la pâtisserie, du local administratif et du logement – 100 m² – au 1^{er} étage. Depuis l'ouverture du nouveau magasin en mai, le jeune couple s'active avec un enthousiasme communicatif, à faire fructifier leur nouvel outil de travail, afin que chacun à Kœur, et dans les villages environnants, mange un pain de qualité artisanale. ■



COMMERCY

NOUVELLE SALLE DE PING-PONG AU PRIEURÉ DE BREUIL À COMMERCY

Étape par étape, le prieuré de Breuil poursuit sa rénovation et s'ouvre à la vie sociale, culturelle et sportive. Ce joyau du patrimoine historique de Commercy abrite désormais un nouvel équipement sportif vouée au tennis de table.



La nouvelle salle de sport au 1^{er} étage du Prieuré.

Le cloître aux arcades majestueuses a déjà retrouvé son lustre d'antan. A l'intérieur, le superbe escalier, lui aussi restauré depuis peu, donne accès à une nou-

velle salle, baptisée Jean Baudru lors de son inauguration en juin.

Les pongistes du club commerçien frappent la petite balle blanche sur l'une des 6 ou 7 tables alignées en profondeur de cette ancienne salle de bal, dont se souviennent les anciens. À l'heure d'une séance d'entraînement particulièrement animée, les grandes fenêtres latérales déversent la lumière du jour sur le parquet luisant, propice aux déplacements bondissants des joueurs. Le nouvel équipement sportif ne serait pas complet sans une machine d'entraînement disposée dans un local adjacent, une agréable salle d'accueil sur fond de moquette et revêtements muraux bleus, des

vestiaires, douches et sanitaires, hommes, femmes et handicapés. Lesquels accèdent à l'étage avec le nouvel ascenseur.

L'équipement, ainsi doté de toutes les fonctionnalités imposées par les normes en vigueur, permet au « Ping-pong club de Commercy » d'accueillir compétitions et tournois sportifs.

Dès lors, la rénovation du reste du Prieuré peut se poursuivre. Le vaste édifice abritera prochainement un nouveau centre socio-culturel.

Les travaux de la première tranche se sont élevés à 715 000 €, le Conseil général a fourni une aide de 303 000 €. ■



Le Prieuré de Breuil poursuit sa rénovation, étape par étape.

DISPOSITIF FINANCIER EXPÉRIMENTÉ DANS LE PAYS DE VIGNEULLES

LES ÉNERGIES RENOUVELABLES GAGNENT L'HABITAT

La montée de l'effet de serre, et plus encore le renchérissement du prix du pétrole ont converti les élus des territoires et les citoyens à opter pour les énergies renouvelables et recourir aux procédés d'économie d'énergie dans le domaine de l'habitat.

Le succès des expériences de la Codecom du pays de Vigneulles, et plus récemment du canton de Fresnes-en-Woëvre pourraient bien s'étendre prochainement à tout le département. Ces collectivités ont mis en place, avec le soutien du Département, un dispositif expérimental d'aide aux particuliers afin de les inciter à recourir aux énergies renouvelables – dans le cadre de MEN, Meuse énergies nouvelles. Les habitants qui effectuent des travaux afin d'accroître les performances énergétiques de leur habitation peuvent bénéficier d'aides financières à certaines conditions définies par un règlement.



UN DISPOSITIF EXPÉRIMENTÉ DANS LES TERRITOIRES AVEC DES AIDES DE 800 ET 1000€

Les dépenses liées à des travaux d'équipement d'au moins 1500€, réalisés

par une entreprise, sont couvertes à hauteur de 25%, jusqu'à un plafond de 800€. Cette aide vient en complément du crédit d'impôt de l'État qui vise les mêmes objectifs. Ces installations doivent recourir à des énergies renouvelables, bois, solaire ou géothermie – voir encadré les équipements éligibles. Les travaux d'isolation des parois opaques à l'aide de matériaux naturels – chanvre, bois, cellulose, liège, laines végétales et animales – sont aidés dans la même proportion, jusqu'à 1000€. Dans tous les cas, un contact préalable avec Espace Info Energie est obligatoire. Les consultants d'EIE délivrent leurs conseils aux particuliers, gratuitement et en toute indépendance vis-à-vis des fabricants, afin de choisir le dispositif le plus performant sur le plan énergétique – économie d'énergie et impact sur l'effet de serre. Dans tous les cas, la sagesse conseille de se préoccuper prioritairement de l'isolation de son logement : isoler en 1^{er} lieu les combles, ensuite les planchers, puis les murs, le sol et enfin les ouvertures. Le choix du système de chauffage ne vient que dans un second temps.

SUCCÈS AUPRÈS DES HABITANTS

Depuis le lancement de l'opération en 2006 par la Codecom du pays de Vigneulles, 88 dossiers sont déjà instruits, 38 sont en cours de traitement depuis le début de l'année. Le canton

de Fresnes-en-Woëvre a dupliqué le dispositif de la collectivité voisine. 30 dossiers sont déjà traités, 58 en attente. L'engouement de la population pour des solutions concrètes est réel. Les dispositifs de pompe à chaleur sont les plus sollicités. Ils sont motivés par la diminution des dépenses de chauffage

LES ÉQUIPEMENTS ÉLIGIBLES

> Sur la codecom du pays de Vigneulles :

- bois-énergie : chaudières au bois, poêles, cuisinières,
- pompes à chaleur (PAC) : avec captage sur le sol, l'eau et l'air (sauf PAC air/air),
- solaire thermique : chauffe-eau solaire, solaire combiné.

> Sur la codecom de Fresnes-en-Woëvre :

- bois-énergie : chaudières automatiques au bois, poêles automatiques, cuisinières automatiques,
- pompes à chaleur (PAC) : avec captage sur le sol, l'eau et l'air (sauf PAC air/air),
- solaire thermique : chauffe-eau solaire, solaire combiné,
- puit canadien.

– qui sont réelles d'après les témoignages –, mais l'impact sur l'effet de serre n'est pas oublié. « C'est une contribution modeste à l'échelle du ménage, mais il ne faut pas oublier que le bâtiment est – avec les transports, l'une des premières causes de l'émission des gaz à effet de serre. Nous sommes dans une logique environnementale. Depuis 12 ans, nous misons sur l'attractivité du territoire par la valorisation du cadre de vie » estime Sylvain Denoyelle, président de la Codecom du pays de Vigneulles. Les artisans de la région, aiguillonnés par la demande, jouent le jeu, et s'adaptent aux évolutions technologiques. ■

LES SOLUTIONS D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE DANS L'HABITAT

Isolation des parois opaques. Isoler, c'est la première technique à utiliser pour limiter les dépenses de chauffage de la maison. Les planchers, murs, plafonds sont isolés à l'aide de matériaux naturels limitant considérablement la déperdition de chaleur. L'utilisation d'isolants naturels (chanvre, ouate de cellulose, laines végétales et animales permet de limiter l'impact sur l'environnement.

Pompes à chaleur. C'est un système de récupération de la chaleur dans le milieu naturel, l'air (dans ce cas, on parle d'aérothermie), l'eau ou le sol (on parle de géothermie), afin de la diffuser dans la maison. Le dispositif de captage et de transformation fonctionne grâce à l'électricité. Chaque pompe à chaleur a dispose d'un « coefficient de performance » propre, le COP. Un COP de « 3 » signifie que la récupération de 3 kW/h pour chauffer la maison nécessite la dépense d'1 kW/h d'énergie électrique. Ce coefficient varie en fonction de la température du milieu où est la chaleur est puisée, et selon la température du milieu que l'on cherche à chauffer.

Chaudières à bois. Le bois utilisé sous forme de bûches, de granulés ou de plaquettes alimente une chaudière au bois – pour un chauffage central ou des appareils indépendants – poêle à bois. Les plaquettes sont particulièrement intéressantes pour le chauffage d'équipements collectifs.

Solaire thermique. Les panneaux solaires de la maison permettent de chauffer l'eau qui est envoyée aux radiateurs ou aux sanitaires – robinets, douche, machine à laver. On parle de *chauffe-eau solaire* lorsque la chaleur produite par les panneaux est utilisée pour l'eau chaude sanitaire et de *solaire combiné* lorsque celle-ci sert à la fois pour l'eau chaude sanitaire et pour le chauffage.

Puit canadien (encore appelé puit provençal). Il permet de rafraîchir la maison en été et de la réchauffer en hiver, de façon passive, en rapprochant la température intérieure de la température du sol. Le procédé utilise les propriétés d'inertie thermique du sol, en faisant passer de l'air frais dans un conduit enterré récupérant ainsi sa chaleur. ■

Informations : Espace info Energie • Contact : Pierre Brouillard
EIE Meuse • 10 boulevard des Ardennes • 55000 Bar-le-Duc
Tél. 03 29 45 01 39 • e-mail : eie.meuse@free.fr

EIE est financé par l'ADEME, le Conseil général, le Conseil régional et Meuse Nature Environnement

UNE ATTRIBUTION RENFORCÉE DU CONSEIL GÉNÉRAL DEPUIS 2005

L'ADOPTION, UN PHÉNOMÈNE DE SOCIÉTÉ

L'adoption tend à devenir une question majeure de notre temps, malgré le peu d'attention que lui prêtent les grands médias. Les problèmes de fécondité, les limites actuelles des techniques de procréation maternelle assistée –la PMA–, et la revendication croissante d'un illusoire « droit à l'enfant », inexistant au regard du droit, viennent grossir le bataillon des candidats à l'adoption.



Pourtant, cette question délicate, technique et sensible, ne peut se réduire à quelque slogan, ni se satisfaire de réponses simples. Son contexte institutionnel a évolué favorablement depuis la loi de 2005, qui attribue la responsabilité de l'ensemble du processus aux Conseils généraux.

L'ADOPTION, UN PROJET DE FILIATION

Adoption simple ou plénière ? Qui peut adopter ? À quelles conditions un enfant est-il adoptable ? Quelles sont les procédures et modalités de l'adoption ? La loi encadre strictement l'ensemble du processus d'adoption. Ce long parcours pour les candidats –qui se solde parfois par un échec– a pourtant l'avantage de favoriser la maturation du projet de filiation au cœur de la démarche.

L'INDISPENSABLE AGRÈMENT

La procédure d'agrément est au centre du processus administratif piloté par le Conseil général. La demande adressée à son président conduit à un 1^{er} rendez-vous destiné à informer le candidat. L'adoptant fait alors l'objet d'une évaluation sociale et psychologique, relativement dense, destinée à établir le sérieux des conditions d'accueil sur les plans affectif, éducatif et matériel, afin qu'elles soient conformes à l'intérêt de l'enfant. Comme tout acte administratif, le refus de l'agrément donne lieu à un possible recours devant le Tribunal administratif.

L'ACCOMPAGNEMENT DU CONSEIL GÉNÉRAL

Le Conseil général fournit ensuite à l'adoptant agréé un accompagne-

ment, notamment en terme d'interlocuteurs institutionnels ou associatifs, à qui il peut s'adresser pour lancer ses démarches en vue d'un apparentement. À ce stade, le candidat peut se perdre face à la nébuleuse des acteurs –français et internationaux– et à la profusion des informations sur le sujet. Il pourra faire appel à une association, via une OAA –Organismes agréés pour l'adoption par le Ministère des affaires étrangères– ou bien recourir à une démarche individuelle. L'Agence française de l'adoption –AFA– créée en 2005, qui dispose d'un correspondant au Conseil général de la Meuse, délivre quotidiennement des informations sur un site Internet spécifique. Après que la rencontre se soit effectuée, le Conseil général continue à suivre la situation jusqu'au jugement d'adoption délivré par le TGI. ■

« C'EST UNE HISTOIRE D'AMOUR ! »

Une adoptante meusienne témoigne. Avec son mari, ils ont adopté, au milieu des années 80, un enfant né sur un autre continent. L'un et l'autre avaient alors environ 25 ans.

« L'adoption n'est ni un acte humanitaire, ni acte de courage, c'est une histoire d'amour. Mon mari et moi, avons été contraints de faire face à l'impossibilité d'avoir un enfant biologique. Il nous a fallu emprunter un autre chemin pour parvenir à être parent, sur un mode différent. Je précise vite que l'enfant adoptif n'est pas destiné à « remplacer » l'enfant qui n'a pu être engendré biologiquement. L'adoption constitue un autre mode de filiation, qui répond à un choix de vie. Nous en avons débattu, puis décidé ensemble, mon mari et moi. Car dans ce cas, on assume le choix, le projet, puis l'enfant, vraiment à égalité.

La procédure d'agrément peut paraître longue, mais elle permet de

se poser les bonnes questions. Il convient de savoir ce qu'on refuse, et jusqu'où on est prêt à aller. On anticipe ces questions, qui soulèvent parfois des choses difficiles à admettre. Mais avec le recul des années, on comprend que c'est utile et même nécessaire. D'ailleurs, ce n'est pas le plus difficile, car il faut ensuite trouver une OAA, qui vous fournit une liste des œuvres –les associations– concernées. Les parents adoptifs étant plus nombreux que les enfants à adopter, nous avons essuyé de nombreux refus.

Mais nous ne nous sommes pas découragés jusqu'à ce qu'une réponse favorable nous parvienne. Nous avons pleuré d'émotion, de joie et de bonheur en apprenant la nou-

velle. Nous désirions cet enfant si intensément ! On connaît son prénom, son âge, on refait dans sa tête tout le chemin qu'il a fallu parcourir, et on l'attend. Et c'est lui, et pas un autre, qu'importe son aspect. Durant le trajet vers l'aéroport, j'ai ressenti des émotions très profondes, très intimes. Puis la rencontre relève de la magie. Je ne trouve pas les mots pour décrire ce qui se passe à cet instant. Je sais que l'enfant, même tout petit, perçoit cela, il peut le ressentir. C'est une vraie rencontre ! Ensuite on bascule dans la réalité : papa et maman doivent se débrouiller.

Les véritables problèmes surgiront plus tard, au moment de l'adolescence, comme avec tous les enfants. La

crise se traduit par le refus de la communication, le conflit avec l'adulte. Tout tourne alors autour de la question de l'identité. A la différence des autres enfants qui peuvent observer les membres de leur famille biologique, les enfants adoptés ne savent pas à qui ni à quoi ils vont ressembler à l'âge adulte.

De notre côté, nous ne voyons plus la couleur de la peau de nos enfants, nous oublions leur origine, mais régulièrement le monde extérieur se charge de leur rappeler leur différence d'aspect. Les regards et les remarques les renvoient à une origine biologique, qui reste mystérieuse pour eux, et un pays qu'ils ne connaissent pas, car ils sont Français. ■

CLERMONT-EN-ARGONNE

LE TRAVAIL AU QUOTIDIEN D'UNE ILCG

À Clermont-en-Argonne, l'une des 27 ILCG – Instances locales de coordination gérontologique – du département dispose d'un local au sein d'un immeuble HLM, juste à côté d'un partenaire, l'ADMR.

Une dizaine de bénévoles animent l'association. Ce matin, Renée Denoyelle, la présidente, Nicole Müller la trésorière, Chantal Jeannesson et Géraldine, la jeune secrétaire de l'association, s'activent à préparer les prochaines actions. Du portage des repas chauds à domicile à l'organisation des conférences, leurs types d'intervention sont multiples. « Nous ne sommes pas si nombreux mais nous nous entendons très bien. Nous encourageons la venue

de nouveaux bénévoles, car il reste beaucoup à faire, avec les associations et partenaires du secteur. Un travail utile au service des personnes âgées que nous accomplissons dans la joie », explique la présidente.

DES REPAS À DOMICILE POUR LES PERSONNES ISOLÉES

L'ILCG est responsable du portage de repas au domicile de 20 à 30 personnes âgées, du lundi au samedi. Les médecins, notamment, leur indiquent les personnes qui en ont besoin et recommandent la formule. Ces repas équilibrés sont confectionnés dans les cuisines du Centre Social de l'Argonne. « Le cuisinier du CSA nous mitonne une délicieuse cuisine traditionnelle. La Codecom fournit le véhicule et le carburant nécessaire au transport. Ce service contribue largement à maintenir les personnes chez elles », précise Renée Denoyelle.

LES ATELIERS

L'association se préoccupe aussi de l'entretien de la santé physique et mentale de son public. Les séances « Gym senior », « atelier équilibre » et « atelier mémoire » font appel à



Nicole, Géraldine, Chantal et Renée, bénévoles de l'ILCG Clermontoise.

des professionnels conventionnés. Les activités se déroulent en journée et réunissent un public régulier. « La gym permet de rester en bonne condition physique, elle stimule le corps et l'esprit, et prévient les risques de chute, fréquentes chez les personnes âgées. Le travail sur l'équilibre permet d'apprendre à se relever correctement après une chute. Moi je vais aux deux : gym et équilibre » souligne Renée. « Nous travaillons sur la mémoire et le corps. Ça aide à retrouver confiance en soi. Certaines personnes ont depuis abandonné l'usage de leur canne ! » ajoute Chantal.

DES CONFÉRENCES À SUCCÈS

Les conférences organisées dans les salles municipales de Clermont ou des villages environnants réunissent un public nombreux, jusqu'à 140 personnes. L'entrée est gratuite. Elles sont délivrées par des spécialistes sur les thèmes de l'alimentation, la santé, l'automédication, la maladie d'Alzheimer, ou encore, les maladies cardio-vasculaires. L'entrée est gratuite. « À l'occasion de la semaine bleue, une diététicienne est venue animer une séance. Jacques Fagot, agriculteur et micro-brasseur à Rarecourt est venu avec d'excellentes confitures de sa production. Un éleveur de brebis de Neuville a apporté ses fromages. Le public a pu grignoter des assortiments de toasts » raconte Nicole. « Les amis de Vauquois nous fournissent toute la logistique, installation, vidéoprojecteur et écran. D'ailleurs, nous entretenons des relations suivies avec les autres associations » souligne Renée.

Les missions de l'ILCG Clermontoise se prolongent avec les visites à domicile, les voyages et sorties organisées, depuis peu l'écoute des personnes. « Nous travaillons aussi autour de l'amélioration de l'habitat de notre public. Changer la chaudière, remplacer la baignoire par la douche, changer la toiture, les volets. On prépare les dossiers pour les transmettre au CMAL, Centre meusien d'amélioration de l'habitat » explique Renée Denoyelle. ■



27 ILCG, EN QUÊTE DE BÉNÉVOLES

Sur la base des lois de décentralisation, le Conseil général a favorisé la création d'Instances locales de coordination gérontologique, ILCG. Ces associations, réparties sur le territoire, rassemblent l'ensemble des partenaires locaux intéressés par le bien-être des personnes âgées. Elles incitent à la concertation de ces acteurs afin de conduire sur le terrain des actions réfléchies et globales, adaptées aux problèmes rencontrés par ce public. La politique du Conseil général, en direction des personnes âgées, s'appuie sur le réseau des ILCG. Cette formule originale est adaptée aux caractéristiques d'un territoire essentiellement rural. Les ILCG fonctionnent à l'aide de financements publics, mais leur dynamisme dépend de la vigueur de leur bénévolat.

Il faudrait indiquer que les ILCG sont une particularité de la Meuse qui correspond parfaitement à ses caractéristiques rurales et c'est la raison pour laquelle elles font l'objet d'un soutien important de la part du Conseil Général :

- subventions annuelles de fonctionnement,
 - campagne de communication pour recruter des bénévoles, réalisée il y a quelques années,
 - incitation pour que le territoire soit en totalité couvert par les ILCG,
 - recherche de solutions pour mutualiser les salariés,
- (voir avec le service Dépendance Handicap pour plus d'information)

90^e ANNIVERSAIRE DES OFFENSIVES AMÉRICAINES EN MEUSE & DE L'ARMISTICE

ÉVÉNEMENTS ET SPECTACLES EN SEPTEMBRE ET OCTOBRE

Dans le cadre de la commémoration du 90^{me} anniversaire des offensives américaines en Meuse, de nombreux événements culturels sont programmés sur tout le territoire du Département. Parmi ces temps forts, l'évocation historique de la libération du Saillant de Saint-Mihiel et de la libération de l'Argonne.

À la fin du mois de septembre 1914, les Allemands voulant isoler Verdun s'emparèrent du secteur de Saint-Mihiel.

Trois tentatives françaises de reconquête échouèrent. Ainsi, durant quatre ans, la ligne de front ne bougea pas. Le 22 juillet 1918, le général Pershing reçut la mission de reprendre le saillant et le 30 août, il y accueillit le maréchal Foch, commandant en chef des Alliés sur le front occidental. Le 12 septembre débuta la manœuvre en tenaille par un assaut sur les deux flancs du saillant. La progression fut rapide - reprise de Montsec et Thiancourt. Le lendemain, des unités françaises, pénétrèrent dans Saint-Mihiel.

Après la réduction du saillant de Saint-Mihiel, les Américains montèrent relever la 2^e armée française. Le 26 septembre, les Américains, renforcés par des Français, montèrent à l'assaut et enfoncèrent la première ligne de défense des Allemands. En novembre, un nouveau coup de boutoir permit de franchir la quatrième ligne défensive allemande.

Ces événements culturels, organisés par le Conseil général de la Meuse et diverses associations meusiennes, sont subventionnés par la Région Lorraine et le GIP Objectif Meuse. ■



GRANDE ÉVOCACTION HISTORIQUE « LIBÉRATION DU SAILLANT DE SAINT-MIHIEL »

Une grande fresque nocturne sera réalisée au Mémorial américain de Montsec le 13 septembre, date historique de la reprise de Saillant de Saint-Mihiel.

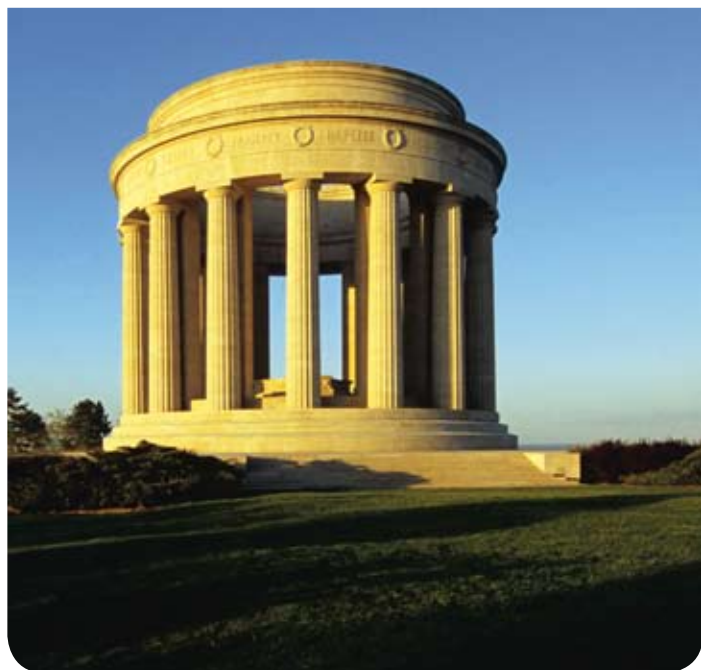
D'importants moyens techniques, dont deux écrans géants, des effets spéciaux, des jeux de lumière, une sonorisation en quadraphonie, des photos de combattants américains et des extraits de leurs correspondances, permettront d'évoquer la libération du territoire.



SON ET LUMIÈRE « LIBÉRATION DE L'ARGONNE »

Au Mémorial américain de Montfaucon-d'Argonne, cette fresque historique rappellera, grâce à 150 acteurs-figurants costumés et à 300 projecteurs, les combats d'Argonne, l'entrée en guerre des États-Unis, l'offensive déclenchée par les américains le 26 septembre 1918 puis la libération de l'Argonne et enfin l'Armistice. Sera également rappelé la libération de cette région par les Américains en 1944. Une traduction en anglais sera disponible.

Les 26-27 septembre et 3-4 octobre 2008



Renseignements et réservations au 03 29 84 50 00

TRIBUNE GROUPE DE LA MAJORITÉ

Une majorité rassemblée

Dans le cadre de la réforme générale des politiques publiques, la modification de la carte militaire, avec la fermeture en 2011 du 8^e RA de Commercy et la réduction des effectifs des 1^{er} et 2^e régiment de chasseurs de Thierville, va impacter durablement et négativement notre territoire. Pertes démographiques, risques induits sur le commerce et les services, baisse de la fiscalité, baisse de la valeur foncière, perte d'attractivité se profilent.

Plus qu'une opposition à l'idée même de réforme, les réactions suscitées, légitimes et partagées, soulignent l'insuffisance de la concertation locale et l'absence d'études d'impacts à l'échelle du territoire.

Aussi, pour faire suite à la réunion publique d'information, organisée le 25 août dernier à notre initiative, les élus locaux et les parlementaires ont montré leur détermination à négocier avec l'État des accompagnements clairement définis, à réclamer des compensations économiques pour le secteur verdunois et à obtenir une unité franco-allemande en remplacement du 8^e RA qui s'illustra si brillamment à Austerlitz.

À défaut d'être indispensables, soyons utiles ! Chacun d'entre nous doit prendre ses responsabilités et travailler au repositionnement d'une stratégie de développement et d'aménagement capable d'absorber cette perte.

En ce qui concerne les élus de la majorité, croyez bien que vous pourrez compter sur notre capacité à ne pas baisser les bras et à tenir le cap que nous nous sommes fixés : faire de la Meuse un territoire de solidarités et d'attractivité. ■

BECQ-VINCI Claudine, CANOVA Jean-Louis, CHAZAL Olivier, CORDONNIER Denis, COURTAUX Bernard, DENOYELLE Sylvain, JANNOT André, LAHURE Gérard, LAMORLETTE Jean-François, LEONARD Claude, LUX Arsène, MARTIN Philippe, MISSLER Jean Marie, NAHANT Serge, NAMY Christian, PELTIER Yves, PERRIN Stéphane, RUHLAND Daniel, THOUVENIN Emile.

TRIBUNE DU GROUPE DES ÉLUS DE GAUCHE

UN RECENTRAGE DANS LA CONFUSION

Libéralisme oblige : depuis le sommet de l'État, une grande « réforme » est engagée avec pour objectif la réduction des capacités d'intervention et d'administration de l'État jugé trop protecteur, trop égalitaire et sans doute trop républicain.

Cette orientation politique a deux conséquences majeures : la restructuration des services de l'État au détriment des territoires ruraux, ainsi que le transfert de charges aux collectivités locales.

Face à ces charges nouvelles, mal compensées, les départements comme le nôtre sont en difficulté. L'augmentation de la fiscalité locale ayant ses limites, ces départements se voient contraints de

se « recentrer sur leurs compétences fondamentales » : l'action sociale, la gestion matérielle des collèges, l'organisation des transports, l'entretien des routes.

Le cadrage des compétences strictes est déjà au coeur des débats sur l'organisation des transports scolaires avec une « rationalisation » qui se fait au détriment de la qualité du service (allongement des circuits et pour les enfants augmentation du temps de transport) ainsi que la remise en cause latente de la gratuité.

Ce « recentrage » a aussi pour effet de réduire les subventions du Conseil Général dans les autres domaines comme ce fut le cas pour la « politique de l'eau » lors de la session du Conseil général du 3 juillet 2008.

Le plus surprenant, c'est qu'au cours de la même séance, les Conseillers généraux de droite ont voté sans sourciller un rapport sur Madine dont la mise en œuvre pèsera très lourd sur les finances départementales puisqu'il s'agit de l'aménagement de cette structure d'intérêt régional évident qui aurait pu être porté par la Région Lorraine.

Le « recentrage » de l'action départementale sur les obligations légales a des contradictions qui n'en finissent pas de nous étonner. ■

Diana ANDRE, Pierre BURGAIN, Roger BEAUXEROIS, Roland CORRIER, Roland JEHANNIN, Daniel LHUILLIER, Guy NAVEL, Jean PICART, Christian PONSIGNON, Jean-Claude SALZIGER, Alain VERNEAU.



Le Conseil Général de la Meuse célèbre



LE 90^e
ANNIVERSAIRE

DES OFFENSIVES
FRANCO-AMERICAINES EN MEUSE
& DE L'ARMISTICE

2 SONS & LUMIÈRES EXCEPTIONNELS !

**13 septembre 2008
à 21h00**

*Libération du Saillant
de Saint-Mihiel*

MADINE - NONSARD

**ENTRÉE
LIBRE**

Renseignements :
03 29 45 77 55

**26-27 septembre
3-4 octobre 2008
à 21h00**

*Libération
de l'Argonne*

MONTFAUCON-D'ARGONNE

**ENTRÉE
LIBRE**

Réservation obligatoire :
"Connaissance de la Meuse"
03 29 84 50 00



Retrouvez toutes les manifestations sur le site officiel : www.offensives1918-meuse.com